

Déviation Sud-Ouest d'Evreux



Comité de suivi de la
mise en œuvre des
Engagements de l'Etat

DREAL Normandie

14 Janvier 2016



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de Normandie

Sommaire

- Avancement des travaux et perspectives 2016/2017 3 – 6

- Mise en œuvre des engagements de l'Etat et perspectives 2016/2017
 - Cadre et Qualité de vie de la population 8 – 9
 - Bruit 10 – 11
 - Agriculture et Forêt 12 – 13
 - Air 14 – 15
 - Eaux souterraines et superficielles 16 – 42
 - Milieu Naturel 43 – 56
 - Patrimoine 57 – 59
 - Paysage 60 – 61
 - Géotechnique 62 – 63
 - Réseaux et servitudes 64 – 65



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Avancement des travaux de la déviation



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Opérations engagées depuis début 2015 concernant les travaux

- **Travaux de libération des emprises**
déboisement, diagnostics archéologiques,
dévoisement des réseaux d'eau et d'assainissement du GEA
- **Dispositifs d'assainissement**
 - finalisation du bassin B2 au droit de Chenapeville
 - réalisation du bassin B3b au droit de la route de La Bonneville-sur-Iton (RD129)
- **Mise en place du pont ferroviaire**
Poussage effectué les 4, 5 et 6 avril
Circulation ferroviaire rétablie le 6 avril
- **Démarrage des travaux Potier**
Fermeture du chemin Potier le 16 mars,
Premiers travaux de terrassement



Zoom sur les travaux du chemin Potier

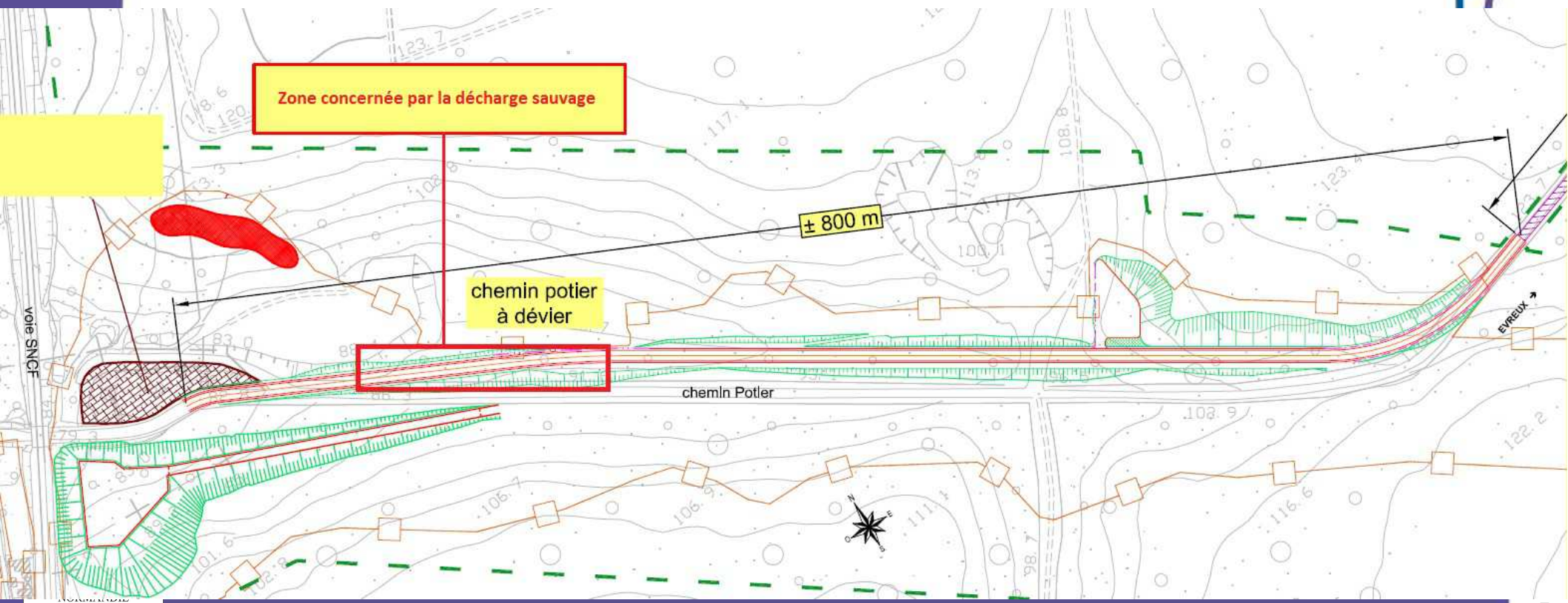
→ Objectif des travaux

Construire une nouvelle chaussée pour rétablir le chemin Potier et sa continuité provisoire avec la RD55

→ Travaux engagés

Terrassements commencés le 16 mars 2015

=> mise à jour d'une zone de décharge sauvage non répertoriée



Traitement de la décharge

→ Dispositions techniques pour l'élimination des déchets

Extraction par moyens mécaniques,
Emballage des déchets dans des « big bag » étanches
Transport sur camion-plateau vers une ISDD à Laval (53)

→ Protection des travailleurs

Salariés munis d'équipements de protection individuelle,
dont des appareils de protection respiratoire

→ Maîtrise du phénomène de dispersion

Arrosage du chantier pour rabattre les poussières
Nettoyage des engins à chaque sortie de la zone
Géotextile vertical disposé sur les clôtures
d'enceinte du chantier spécifique

→ Enjeux sanitaires pour les promeneurs en forêt

Chantier clos et formellement interdit au public
Mesures d'empoussièrement aux abords



Mise en œuvre des engagements de l'Etat et perspectives 2016/2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

• Cadre et qualité de vie de la population

- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Limiter les gênes à la circulation en phase travaux
 Informer les riverains des incidences des travaux sur la circulation routière

Réalisé en 2014/2015

Mise en place de déviations provisoires et diffusion de lettres d'information pour :

- ✓ la fermeture du Chemin Potier d'avril à août 2014,
- ✓ la fermeture occasionnelle hors période de pointe de la circulation du chemin Potier lors du déboisement de l'automne-hiver 2014-2015,
- ✓ la fermeture de la RD55 le week-end de Pâques 2015 pour la mise en place du pont ferroviaire,
- ✓ la fermeture du Chemin Potier de mars à décembre 2015.

Réunion d'information et distribution de pass pour les riverains (Chenappeville) le week-end de Pâques 2015 pendant la fermeture de la RD55

Perspectives 2016/2017

Mise en place de déviations provisoires et diffusion de lettre d'information pour :

- ✓ la fermeture du Chemin Potier de janvier à juillet 2016.

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population

- Bruit

- Agriculture et forêt

- Air

- Eaux souterraines et superficielles

- Milieu naturel

- Patrimoine archéologique

- Paysage

- Géotechnique

- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Organiser les travaux et optimiser la circulation des engins de manière à limiter les nuisances pour les riverains

Réalisé en 2014/2015

Travaux de nuit pour la mise en place du pont ferroviaire le week-end de Pâques 2015 limités au strict minimum et réunion d'information des riverains

Perspectives 2016/2017

Mettre en œuvre des protections acoustiques nécessaires pour qu'aucune habitation ou activité ne subisse de gêne sonore au-delà des limites de la réglementation

Réalisé en 2014/2015

Réalisation de mesures du niveau de bruit avant travaux.

Perspectives 2016/2017

Finalisation des études pour le positionnement des protections à la source (écran anti-bruit)

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Privilégier les zones de dépôt définitifs sur les délaissés pour éviter les emprises agricoles

Réalisé en 2014/2015

Conventions conclues par l'entrepreneur en charge des travaux pour mise en dépôt définitif de matériaux excédentaires avec la ville (Golf), le CHS et un particulier (Villallet)

Perspectives 2016/2017

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Limiter les émissions de poussières et de particules en prescrivant aux entreprises de travaux la mise en œuvre de mesures adéquates (arrosage, réglage du moteur de l'engin)

Réalisé en 2014/2015

Notices environnementales intégrées aux marchés travaux imposant cette prescription contractuellement et vérification de sa mise en œuvre par un contrôle extérieur

Perspectives 2016/2017

Notices environnementales intégrées aux marchés travaux imposant cette prescription contractuellement et vérification de sa mise en œuvre par un contrôle extérieur

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

Eaux souterraines et superficielles

- Suivi du chantier
 - PS7
 - Bassin n°2
 - Chemin Potier
 - Bassin 3b
 - PI 9, PI 10 et PI 11
 - Bretelle d'Arnières-sur-Iton et PS6



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Désigner un représentant du MOA et une personne de l'entreprise, présentes en continu sur le chantier, pour le suivi des travaux en particulier vis-à-vis des milieux aquatiques et de la ressource en eau.

Réalisé en 2014/2015

Le représentant du maître d'œuvre et le représentant de l'entreprise ont été identifiés et leurs coordonnées ont été fournies au service instructeur (DDTM27)

Perspectives 2016/2017

Mesure à reconduire sur les prochains marchés de travaux

Réaliser un suivi de la qualité des eaux des captages (turbidité en continu, hydrocarbures dissous et HAP selon fréquence bimensuelle).

Réalisé en 2014/2015

Mesures de la turbidité fournies par le GEA via une plate-forme accessible en continu par les services concernés

Perspectives 2016/2017

Données disponibles sur la plate-forme GEA pour les services concernés

Réaliser un suivi de la qualité de l'Iton

Réalisé en 2014/2015

Marché de suivi de la qualité des eaux conclu.
Mesures conduites selon la périodicité définie à l'arrêté loi sur l'eau.

Perspectives 2016/2017

Mesures à reconduire

Réaliser un suivi morphologique en aval des exutoires des deux bassins sur le bras du Gors

Réalisé en 2014/2015

Suivi morphologique annuel de l'Iton sur les trois bras depuis la diffluence jusqu'à la rue des Domaines

Perspectives 2016/2017

Relevés en 2016 et en 2017

Mettre en place, avant démarrage des travaux, un portail d'accès en continu aux résultats des suivis à l'attention des autorités compétentes

Réalisé en 2014/2015

Mise en place d'une plate-forme de partage et d'un portail d'accès à certaines données de l'UTEP de Chenappeville pour les services concernés.

Perspectives 2016/2017

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

Eaux souterraines et superficielles

- Suivi du chantier
- PS7 – réalisé en 2014/2015
- Bassin n°2
- Chemin Potier
- Bassin 3b
- PI 9, PI 10 et PI 11
- Bretelle d'Arnières-sur-Iton et PS6



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Planification des travaux

Le GEA, la DDTM et l'ARS ont été informés avant le démarrage des travaux de la plate-forme de pré-fabrication et du PS7 situés en périmètre de protection de captages.

Installations de chantier / Prévention des pollutions accidentelles

Les installations de chantier des travaux 2014-2015 ont été implantées en dehors des secteurs sensibles (zones humides, lit mineur, périmètres de protection de captages, berges de cours d'eau, lit majeur d'expansion des crues du PPRI)

Les prescriptions relatives :

- aux équipements des aires de chantier pour la protection de la ressource en eau,
 - aux interdictions de stationnement en périmètre de protection rapprochés des captages, hors horaires travaillés
- ont été intégrées aux marchés de travaux conclus.

Une vérification de la mise en œuvre a été réalisée par le maître d'œuvre et un contrôle extérieur environnement

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

Eaux souterraines et superficielles

- Suivi du chantier
- PS7
- Bassin n°2 – réalisé en 2014/2015
- Chemin Potier
- Bassin 3b
- PI 9, PI 10 et PI 11
- Bretelle d'Arnières-sur-Iton et PS6



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Planification des travaux

Le GEA, la DDTM et l'ARS ont été informés avant le démarrage des travaux du bassin B2 situé en périmètre de protection de captages.

Mise en place du bassin définitif n°2 avant la réalisation des travaux de décapage et de terrassement de la section courante de l'impluvium devant s'y raccorder.



Installations de chantier / pistes de chantier / prévention des pollutions accidentelles

Les installations de chantier des travaux 2014-2015 ont été implantées en dehors des secteurs sensibles (zones humides, lit mineur, périmètres de protection de captages, berges de cours d'eau, lit majeur d'expansion des crues du PPRI)

Les prescriptions relatives :

- aux équipements des aires de chantier pour la protection de la ressource en eau,
- à l'interdiction du stationnement sur les zones inondables ou dans les périmètres de protection rapprochés des captages, hors horaires travaillés, ont été intégrées aux marchés de travaux conclus.

Une vérification de la mise en œuvre a été réalisée par le maître d'œuvre et un contrôle extérieur environnement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Risques d'infiltration

Une poche de craie a été découverte dans la ZPAAC de Chenappeville. Les travaux ont été immédiatement arrêtés. Une analyse de la situation a été réalisée avec évaluation des risques de pollution et investigations.

Il a été décidé suite aux études conduites et échanges avec l'hydrogéologue agréé, la Police de l'eau (DDTM27) ainsi que l'ARS de renforcer le système d'étanchéité par un géosynthétique.

Système d'assainissement

Bassin B2 réalisé avec :

- double étanchéité par géomembrane avec système d'inspection de l'espace entre les géomembranes
- événements de dégazage
- renforcement mécanique du fond de bassin sur une zone de craie découverte pendant les terrassements
- partie ouest du bassin en remblai

Le bassin B2 n'est pas en service, un protocole est actuellement en cours de définition dans le but de réaliser un essai d'étanchéité du bassin, avec contrôle du débit de fuite début 2016.

Exutoire des bassins versants naturels et des bassins de rétention

L'exutoire du bassin B2 a été rendu étanche par géomembrane et réalisé avec un angle de raccordement à 30° de la berge existante.

Des blocs brise jet ont été disposés en sortie des buses de l'exutoire du bassin B2 avant le raccordement au cours d'eau dans le but de dissiper l'énergie

Le traitement paysager est réalisé en deux temps :

- plantation des berges (avec géotextile biodégradable) et plantation d'hélophytes en embouchure,
- adaptation des plantations et compléments après observation du fonctionnement



Intervention en cas d'incident ou accident

Un panneau d'information avec les principales caractéristiques et la fiche de fonctionnement du bassin B2 a été mise en place

Bassin B2 de la déviation d'Evreux

Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

Disposition d'assainissement de la plate forme routière

ATTENTION : PERIMETRE DE PROTECTION DE CAPTAGE D'EAU

Caractéristiques techniques	Confinement : oui	Traitement : oui		Infiltration : non	
	Surface 4.405 m ²	Profondeur 2.00 m		Volume 9.827 m ³	
Equipement	Ouvrage d'obturation non	Ouvrage de régulation oui	Séparateur d'hydrocarbures non	Filtre à sable non	By-pass oui
En recuelle concernée	Localisation du dispositif				
Complément d'information					

REPRESENTATION GRAPHIQUE

CONDUITE A TENIR EN CAS DE POLLUTION ACCIDENTELLE

- 1- DEVER**
 - 1.1 en fermant la vanne n°1 de régulation au plus tard 3h après l'accident
 - 1.2 en laissant s'écouler la pollution dans le bassin
 - 1.3 en fermant la vanne n°2 de dérivation
- 2- ALERER** le district pour une évacuation par pompage effectué par une entreprise extérieure
- 3- PROCEDER** à la dépollution

OBSERVATIONS

Atterré par double géomembrane et dispositif de contrôle associé
Cuvage clos et portail fermé à clé
Mesurer tous les 6 mois la hauteur de brou décainte
Ne pas dégrader les évènements de régulation

Coupe en travers du bassin

Les Vannes by-pass sont repérées sur site et matérialisées.

Le portail du bassin B2 est muni d'une serrure triangulaire

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

Eaux souterraines et superficielles

- Suivi du chantier
- PS7
- Bassin n°2
- Chemin Potier – réalisé en 2014/2015
- Bassin 3b
- PI 9, PI 10 et PI 11
- Bretelle d'Arnières-sur-Iton et PS6



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE



Planification des travaux

Le GEA, la DDTM et l'ARS ont été informés avant le démarrage des travaux concernant le Chemin Potier situés en périmètre de protection de captages.

Installations de chantier / Pistes de chantier / Prévention des pollutions accidentelles

Les installations de chantier des travaux 2014-2015 ont été implantées en dehors des secteurs sensibles (zones humides, lit mineurs, périmètres de protection de captages, berges de cours d'eau, lit majeur d'expansion des crues du PPRI)

Les prescriptions relatives :

- aux équipements des aires de chantier pour la protection de la ressource en eau,
- à l'interdiction du stationnement sur les zones inondables ou dans les périmètres de protection rapprochés des captages, hors horaires travaillés, ont été intégrées aux marchés de travaux conclus.

Une vérification de la mise en œuvre a été réalisée par le maître d'œuvre et un contrôle extérieur environnement

Plates-formes, pistes de chantier

Utilisation du bassin B2 et création de bassins tampon de décantation avec filtration par un filtre à paille avant rejet dans le milieu naturel (hors périmètre de protection rapprochée des captages)



Rétablissement des écoulements naturels

5 ouvrages ont été installés : OH1B, OH1C, OH2 (en partie), OH3+4A (sous voie ferrée), OH3+4B

En 2016, il est prévu d'installer les ouvrages :OH3A, OH3B
Ces ouvrages n'ont pas pu être installés avant évacuation de la décharge

Une zone tampon d'infiltration au bout des fossés existants le long du chemin forestier des Vaux du Dégoût a été réalisée lors des travaux de terrassement pour un volume de 1500m³

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

Eaux souterraines et superficielles

- Suivi du chantier
- PS7
- Bassin n°2
- Chemin Potier
- Bassin 3b – réalisé en 2014/2015
- PI 9, PI 10 et PI 11
- Bretelle d'Arnières-sur-Iton et PS6



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Planification des travaux

Le GEA, la DDTM et l'ARS ont été informés avant le démarrage des travaux du bassin B3b situé en périmètre de protection de captages.

Mise en place du bassin définitif n°3b avant la réalisation des travaux de décapage et de terrassement de la section courante de l'impluvium devant s'y raccorder

Installations de chantier / Pistes de chantier / Prévention des pollutions accidentelles

Les installations de chantier des travaux 2014-2015 ont été implantées en dehors des secteurs sensibles (zones humides, lit mineurs, périmètres de protection de captages, berges de cours d'eau, lit majeur d'expansion des crues du PPRI)

Les prescriptions relatives :

- aux équipements des aires de chantier pour la protection de la ressource en eau,
- à l'interdiction du stationnement sur les zones inondables ou dans les périmètres de protection rapprochés des captages, hors horaires travaillés, ont été intégrées aux marchés de travaux conclus.

Une vérification de la mise en œuvre a été réalisée par le maître d'œuvre et un contrôle extérieur environnement

Système d'assainissement

Bassin B3b réalisé avec :

- étanchéité par géomembrane avec système d'inspection de l'espace entre les géomembranes
- événements de dégazage
- chemin périphérique, rampe d'accès au fond du bassin

Clôture avec portail



Le bassin B3b n'est pas en service, un protocole est actuellement en cours de définition dans le but de réaliser un essai d'étanchéité du bassin, avec contrôle du débit de fuite début 2016.

Exutoire des bassins versants naturels et des bassins de rétention

L'exutoire du bassin B3b a été réalisé avec un angle de raccordement à 39° de la berge existante.

Des blocs brise jet ont été disposés en sortie des buses de l'exutoire du bassin B3b avant le raccordement au cours d'eau dans le but de dissiper l'énergie



Exutoire des bassins versants naturels et des bassins de rétention

Le fossé servant d'exutoire des eaux du bassin B3b a été intégralement rendu étanche par géomembrane.

Le traitement paysager est réalisé en deux temps :

- plantation des berges (avec géotextile biodégradable) et plantation d'hélophytes en embouchure,
- adaptation des plantations et compléments après observation du fonctionnement.

Intervention en cas d'incident ou accident

Un panneau d'information avec les principales caractéristiques et la fiche de fonctionnement du bassin B3b ont été mise en place.

Les Vannes by-pass sont repérées sur site et matérialisées.

Le portail du bassin B3b est muni d'une serrure triangulaire.

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

Eaux souterraines et superficielles

- Suivi du chantier
- PS7
- Bassin n°2
- Chemin Potier
- Bassin 3b
- PI 9, PI 10 et PI 11
- Bretelle d'Arnières-sur-Iton et PS6



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Planification des travaux

Interdire les travaux en fond de la vallée de l'Iton (fondations des OA et décapage en fond de vallée) du 1er décembre au 30 avril dans périmètres de protection de captage et limites du lit majeur de l'Iton.

Interdire les travaux dans les zones inondables référencées par le PPRI pendant les périodes de crues (suspension si besoin).

Avant tout démarrage de travaux en périmètre de protection de captages : information de GEA, DDTM et ARS.

Installations de chantier

Hors période de travail, stationner les engins de chantier en-dehors des talwegs et du lit majeur de l'Iton.

Plates-formes, pistes de chantier

Interdire le décapage en périmètre de protection rapproché et en lit majeur de l'Iton (hors implantation de fondations ou ancrages d'ouvrages et zones de remblais).

Construction des Ouvrages d'Art et mise en œuvre des remblais dans le lit de l'Iton

Intégrer les principes de mise en œuvre dans les documents de conception des OA et remblais attenants : limitation stricte des fouilles aux fondations, repérage et piquetage préalable des éléments, secteurs sensibles à préserver, piste et accès temporaires aménagés sur géotextiles, stockage des matériels et matériaux hors zones sensibles même pour interventions temporaires...

Construction du viaduc : limiter la hauteur des pistes (< 1 m)

Travaux dans le bras mort de l'Iton : réduire les remblais dans la zone et utiliser des matériaux inertes débarrassés de leurs fines.

Soumettre au SDIS les conditions d'accès en cas d'intervention.

Construction des Ouvrages d'Art et mise en œuvre des remblais dans le lit de l'Iton

Franchir les bras de l'Iton avec des ouvrages provisoires (sans implantation dans le lit mineur, ni incidence sur les berges), pouvant être retirés en cas d'urgence. Présence obligatoire d'un agent pour gérer le passage, pas d'utilisation des ouvrages la nuit et démontage en fin de chantier.

Respect du PPRI

S'assurer par le contrôle extérieur environnement de la gestion correcte des déblais et de la bonne mise en œuvre des pistes par les entreprises.

Demander aux entreprises de réserver des moyens pour évacuer les stocks de matériaux inertes dans le délai de prévenance des crues éventuelles de l'Iton.

Interdire les stockages en zone d'axe d'écoulement.

Piqueter les zones à préserver et maintenir ces dernières visibles jusqu'à la mise en place des ouvrages définitifs..

Franchissement de la vallée de l'Iton

Mesure

Réaliser le viaduc avec des fondations superficielles (pieux interdits) : profondeur maximale des fouilles = 2 m.



Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

Eaux souterraines et superficielles

- Suivi du chantier
- PS7
- Bassin n°2
- Chemin Potier
- Bassin 3b
- PI 9, PI 10 et PI 11
- Bretelle d'Arnières-sur-Iton et PS6



Rétablissement des écoulements naturels

Mise en place des ouvrages pour le rétablissement des écoulements naturels OH4A et OH4B



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Création de zones humides – Protection et reconstitution de la zone humide impactée

Réalisé en 2014/2015

Finalisation du projet d'aménagement de la Queue d'Hirondelle

Perspectives 2016/2017

Queue d'Hirondelle : création d'une mare et d'un réseau de noues.

Suivre le chantier par un ingénieur écologue

Réalisé en 2014/2015

Ingérop a été missionné par le MOA pour assurer cette mission de suivi environnement du chantier

Perspectives 2016/2017

Ingérop aura les mêmes attributions.

Reconstitution des berges du cours d'eau de l'Iton

Réalisé en 2014/2015

Restauration rive droite du bras du Gord par le SAVIton (peupliers) en 2015

Perspectives 2016/2017

Restauration de berges sur le bras droit

Baliser les habitats sensibles

Réalisé en 2014/2015

La lande sèche à Callunes et à Bruyères a été balisée au droit des travaux du Chemin Potier et est toujours en place.
Pour les travaux du bassin B3b, le boisement alluvial a été balisé.

Perspectives 2016/2017

Balisage des boisements calcicoles et pelouses calcicoles pour les travaux du bassin B2ter et de la bretelle d'Arnières-sur-Iton.

Baliser les espèces sensibles

Réalisé en 2014/2015

Le site où se trouvait la falcaire des champs lors des inventaires antérieurs à l'arrêté de dérogation espèces protégées a été balisé bien que les inventaires du printemps 2015 n'ont pas dénombré de pieds. C'est pourquoi un travail du sol a été réalisé afin de permettre à l'espèce de recoloniser la zone au printemps 2016.



Perspectives 2016/2017

L'Euphorbe pourprée et la Silène penchée sont deux espèces à baliser dans le cadre des travaux de la bretelle d'Arnières-sur-Iton.

Mettre en place des bâches de protection le long de la bande défrichée

Réalisé en 2014/2015

Une bâche anti-intrusion des amphibiens a été mise en place sur un linéaire de 4km autour des emprises déboisées de la forêt d'Evreux.

Ces bâches ont été surveillées et réparées si nécessaire pendant toute la période de migration.

Perspectives 2016/2017

Réparation des bâches avant le printemps 2016 et la migration des amphibiens.



Déplacer les espèces sur des sites conservatoires

Réalisé en 2014/2015

Les espèces ciblées ont fait l'objet d'un recensement en 2015 et d'une étude sur les techniques de déplacement.



Gesse tubéreuse (Photo Alisea/B.Abraham)



Tabouret perfolié (Photo Alisea/B.Abraham)

Perspectives 2016/2017

Début 2016, les zones d'accueils seront validées pour des déplacements en 2016.



Sauge des près (Photo Alisea/B.Abraham)



Falcaire des champs (Photo Alisea/B.Abraham)

Sensibiliser les entreprises en fournissant une notice environnementale

Réalisé en 2014/2015

Les notices environnementales ont été annexées au cahier des charges du B2, B3b, chemin Potier et PS4. Le contrôle extérieur environnement réalise une séance de sensibilisation à l'environnement au profit des entreprises.

Perspectives 2016/2017

Insérer les notices environnementales pour les marchés à venir. PS6 et bretelle d'Arnières-sur-Iton, PS2-PS3.

Faire un suivi régulier des populations de chiroptères de la cavité de la route et des autres cavités

Réalisé en 2014/2015

Un suivi des cavités a eu lieu fin d'hiver (début 2015) ; Des sessions de captures au niveau de la cavité de Bapeume ont été réalisées.

Perspectives 2016/2017

Un suivi des cavités va avoir lieu fin d'hiver. (début 2016). Les captures se poursuivront en 2016.

Faire un suivi de la faune et de la flore

Réalisé en 2014/2015

Oiseaux : Indices Ponctuels d'Abondance pour les nicheurs précoces et les nicheurs tardifs réalisés par le Groupe Ornithologique Normand.

Chauves-souris : Écoute active des chiroptères et enregistreur passif étudiés par le Groupe Mammalogique Normand.



Grand Murin - GMN

Perspectives 2016/2017

Les suivis avifaunes et chiroptères vont continuer.

Suivi herpétologique à prévoir.



Martin pêcheur d'Europe - GONm

Mettre un écran végétal entre l'entrée de la cavité Potier et l'axe de la voie

Réalisé en 2014/2015

Etude du GMN sur la mise en place d'un écran artificiel

Perspectives 2016/2017

Mise en place de l'écran en 2016

Compenser la perte d'espaces boisés par des reboisements compensatoires

Réalisé en 2014/2015

Plantation de 25ha à la Queue d'Hirondelle. Réception en janvier 2015.
Etude sur d'autres sites à reboiser.

Perspectives 2016/2017

Acquérir du foncier dans le but de replanter les 30 ha restant.



Créer des gîtes de substitution pour les chiroptères en forêt d'Evreux et dans les ouvrages de franchissement

Réalisé en 2014/2015

20 gîtes ont été achetés afin d'être installés par le GMN dans les endroits proposés par l'association en collaboration avec le CRPF.

Perspectives 2016/2017

Installation des gîtes et suivi.
Etudier les possibilités pour les ouvrages de franchissement de l'Iton.

Mettre en place des hibernacula

Réalisé en 2014/2015

Etude réalisée dans le cadre de l'aménagement complémentaire de la Queue d'Hirondelle

Perspectives 2016/2017

Création de 2 abris à reptiles et 5 abris à amphibiens.
Suivi des populations.

Disposer des gîtes artificiels pour l'avifaune

Réalisé en 2014/2015

Prospections réalisées en 2015 par le GONm

Perspectives 2016/2017

Mise en place des gîtes et suivi

Création d'îlots de sénescence ou de vieillissement favorable au Murin de Bechstein

Réalisé en 2014/2015

Prospections réalisées par le CRPF. Convention en cours d'élaboration pour 1ha84 au bois de Chambellan

Perspectives 2016/2017

Poursuivre la démarche de conventionnement

Modifier le périmètre de l'APPB Airelle rouge

Réalisé en 2014/2015

Etude sur la population actuelle et son évolution potentielle. Validation du comité de suivi espèces protégées



Perspectives 2016/2017

Présentation d'un dossier de consultation à l'ONF, aux maires, puis au public. Puis, après obtention des autorisations, dévoiement et restauration du sentier des amoureux.

Soutenir les associations locales pour la connaissance et la protection des chiroptères

Réalisé en 2014/2015

Perspectives 2016/2017

Un suivi du Grand rhinolophe sur 5 à 6 individus femelles par télémétrie va être opéré en 2016.

Sensibiliser la population face au danger des espèces exotiques envahissantes

Réalisé en 2014/2015

Article sur le site internet de la déviation 28 août 2015
Lettre d'information consacrée aux espèces exotiques envahissantes, diffusée le 18 septembre 2015 sur le site internet



Robinier faux-acacia

Mettre en place un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Réalisé en 2014/2015

Élimination des plants d'Arbres à papillons, Ailante glanduleux et Robinier faux acacias sur les emprises de la déviation en juillet (3 jours à 4 personnes) et août 2015 (1 jour à 3 personnes et 1 jour à 2 personnes).

Perspectives 2016/2017

Élimination avant le printemps 2016 puis au regard de l'évolution des espèces.

Mesures spécifiques aux zones humides

Réalisé en 2014/2015

Perspectives 2016/2017

Prairie des Rossignols : aménagement de berge, coupe des saules,... en partenariat avec le SAVIton, le GEA et la ville d'Evreux.

Gestion des jeunes boisements

Réalisé en 2014/2015

Suivi par l'ONF du reboisement réalisé en 2014

Perspectives 2016/2017

Continuité du suivi

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes

Poursuivre la réalisation des diagnostics préventifs sur les zones définies par l'arrêté préfectoral

Réalisé en 2014/2015

Diagnosics archéologiques réalisés en forêt d'Evreux

Perspectives 2016/2017

Au droit des emprises boisées, exécuter le diagnostic après déboisement mais avant dessouchage, sous peine de perdre la conservation préférentielle de certaines données

Réalisé en 2014/2015

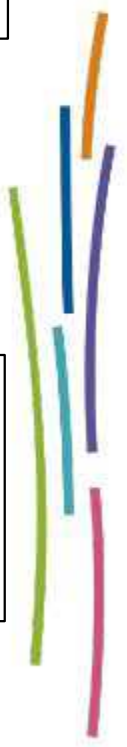
Diagnosics archéologiques en forêt d'Evreux réalisés après la coupe des bois (sans dessouchage), avant le début des travaux de terrassements.

Perspectives 2016/2017



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE





Diagnostic archéologique en forêt d'Evreux réalisé après la coupe des bois

Engager des campagnes de fouilles dans les secteurs définis suite aux diagnostics archéologiques

Réalisé en 2014/2015

Perspectives 2016/2017

Réalisation de fouilles archéologiques préventives au droit du futur bassin B2ter

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- **Paysage**
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes

Définir un projet d'aménagement paysager détaillé séquence par séquence (profil en travers, photos montages, espèces à planter...) de la voirie et de ses abords

Réalisé en 2014/2015

Réalisation de l'avant-projet de l'aménagement paysager séquence par séquence et soumis aux futurs gestionnaires.

Perspectives 2016/2017

Réalisation du projet

Privilégier des essences locales dans le cadre de semis et plantations

Réalisé en 2014/2015

Choix d'espèces locales pour le boisement de la Queue d'Hirondelle

Perspectives 2016/2017

Choix d'espèces locales pour l'aménagement des lisières forestières du boisement de la Queue d'Hirondelle

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Optimiser la gestion des matériaux issus des travaux de déblai (réutilisation en remblai, modelage du terrain, évacuation en zone de dépôt)

Réalisé en 2014/2015

Remblais du chemin Potier constitués exclusivement de matériaux du site

Perspectives 2016/2017

Réutilisation des déblais en remblai pour les futurs travaux (PS4, PS6 & bretelle, PS2 & PS3)

Mise en œuvre des engagements de l'État et perspectives

- Cadre et qualité de vie de la population
- Bruit
- Agriculture et forêt
- Air
- Eaux souterraines et superficielles
- Milieu naturel
- Patrimoine archéologique
- Paysage
- Géotechnique
- Réseaux et servitudes



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Rétablir les réseaux et servitudes impactés dans le cadre du projet en concertation avec leurs gestionnaires

Réalisé en 2014/2015

Dévoiements réalisés sous maîtrise d'ouvrage GEA :

- réseau d'eaux usées au droit du lotissement de Chenappeville
- réseaux d'eaux usées, d'eau potable et pluvial sur le secteur des Fayaux
- réseau d'eau potable sous le chemin Potier (en cours)
- Dévoiement d'une fibre optique réalisé par Orange le long de l'allée Berthe.

Perspectives 2016/2017

Dévoiements à réaliser sous maîtrise d'ouvrage GEA :

- réseau d'eau potable sous le chemin Potier (à terminer)
- réseaux le long des RD830 et RD129 au droit du futur demi-échangeur de St Sébastien-de-Morsent
- Dévoiement réseaux ErDF

FIN



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement
NORMANDIE

Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

www.developpement-durable.gouv.fr